

<https://ricochets.cc/Verbalisations-du-16-Mai-a-l-hopital-de-Valence.html>



Verbalisations du 16 Mai à l'hôpital de Valence

- Les Articles -



A.6.

939

Date de mise en ligne : mardi 19 mai 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



Exemple d'un grand rassemblement à Athènes

Ce samedi 16 mai 2020, comme dans de nombreuses villes en France, un petit rassemblement a eu lieu au rond point de l'hôpital public de Valence. Après un soutien matériel, logistique et humain apporté pendant le confinement par de nombreuses personnes, ce rassemblement visait, bien entendu, à rappeler notre soutien aux personnels hospitaliers, aux pompiers et à toutes les personnes gravitant autour de l'hôpital (ambulanciers, pompes funèbres etc), et à leur signifier que nous sommes toujours là pour défendre l'hôpital public. Bien sûr ce message a aussi pour destinataire le pouvoir en place, afin de lui montrer que nous sommes toujours là, physiquement présents, pour défendre les services publics contre le règne mortifère et catastrophique de l'argent et du profit.

Déroulement

nous sommes toujours là

Une cinquantaine de personnes (Gj, enseignant.e.s, citoyen.ne.s, syndiqué.e.s...) étaient donc réunies autour du rond point, par petits groupes, tous respectueux des distances et masquées dans leur grande majorité (ce qui n'est pas obligatoire). Notons au passage que parmi les 25 représentants des forces de l'ordre, en tenue ou en civil, de nombreux policiers n'étaient pas masqués.

Dans une ambiance paisible, de nombreux chants ont été entonnés, des applaudissements ont salué les véhicules des professionnels qui entraient et sortaient, des klaxons de soutien venant de voitures qui passaient sont aussi venus encourager les présent.e.s. Suite à une discussion avec un cadre de l'hôpital, il a été décidé de ne pas s'approcher des bâtiments.

Après une bonne heure de présence sur place, sans qu'il n'y ait eu le moindre soucis avec les forces de l'ordre, ni demande de leur part (contrairement à ce qu'affirme le Dauphiné qui, une fois de plus, relaie la parole des forces de l'ordre) le rassemblement s'est dissous en accord avec tou.te.s les participant.e.s. Alors que de petits groupes de quelques personnes retournaient à leur véhicule ou étaient déjà au volant, les FDO ont alors procédé à des contrôles d'identité en vue de verbalisations.

Hors de l'enceinte de l'hôpital, un petit groupe se tenant à proximité sous un abris bus, et qui observait la scène de loin pour être témoin au cas où les personnes contrôlées auraient été violentées par la police, a lui aussi été contrôlé et verbalisé.

A notre connaissance, au moins une quinzaine de personnes ont été verbalisées, d'une amende de 135 euros sans qu'on sache si c'est pour participation à une manifestation non déclarée ou regroupement à plus de 10 personnes. Nous invitons toutes les personnes qui auraient été verbalisées à nous envoyer un mail sur contrelarepression@protonmail.com. Nous étudions actuellement avec un avocat les possibilités de recours. En outre, une caisse de solidarité financière va se monter.

Notre collectif tient par ce communiqué à s'indigner de l'attitude des forces de l'ordre qui non seulement bâillonne l'expression populaire mais en plus, le fait de manière lâche. L'interdiction des rassemblements contestataires en plein air n'a rien à voir avec la question sanitaire, mais n'est qu'une censure liberticide insupportable.

Si les gens peuvent se regrouper pour faire du shopping, prendre les transports en commun et bosser, alors a fortiori les rassemblements extérieurs à caractère politique doivent être autorisés vu qu'ils sont essentiels à la vie démocratique du pays (surtout en cette période).

Est ce que nous sommes surpris ?

Sommes nous surpris que pour consommer dans les magasins, pour se rendre à leur travail ou sur leurs lieux de travail, les gens soient autorisés et/ou obligés à être rapprochés, et donc à prendre des risques ?

Sommes nous surpris que, parallèlement à cela, les rassemblements en plein air avec masques et distance physique, bien moins dangereux d'un point de vue sanitaire, soient interdits et réprimés. Sommes nous surpris que le bon sens, confirmé par de nombreux médecins, soit une nouvelle fois contredit par les règles imposées par le pouvoir de Macron et mises en oeuvre par son bras armé.

Sommes nous surpris que les rassemblements d'une petite ville de province soient si lourdement réprimés ?

Sommes nous surpris que l'on déploie une quantité démesurée de forces de l'ordre (1 policiers pour 1,5 personnes) pour venir nous surveiller, certains armés ostensiblement (1 lanceur de flashball notamment) ?

Sommes nous surpris que l'on nous verbalise pour avoir applaudi et chanté sur un bord de trottoir en signe soutien aux hospitaliers ?

Le pouvoir ne supporte plus le moindre rassemblement d'opposition à sa politique

La réalité, visible de tous ceux qui luttent, est que le pouvoir ne supporte plus le moindre rassemblement d'opposition à sa politique. Et que les règles qu'il décrète de manière totalement arbitraire, en prétextant des motifs sanitaires, ne sont là, pour leur grande majorité, que pour mater les personnes et les voix d'opposition à la politique qu'il impose par la force.

Autrement dit, il est évident que la soi-disant protection de notre santé n'est qu'un prétexte fallacieux utilisé cyniquement par les gouvernants et policiers pour accentuer les mesures liberticides absurdes, la répression et la destruction de nos droits.

▶ [Exemples avec cette vidéo](#)

Comme le signale R. Kempf, grand avocat défenseur des libertés, la plupart des lois liberticides qui sont actuellement adoptées (qu'elles visent les libertés physiques ou celles d'expression sur internet, loi Avia), le sont sans qu'aucun rassemblement (visant à protester ou à bien à encourager le gouvernement) ne soit possible.

Alors que faire ?

▶ Envoyez vos témoignages du 16 mai à : contrelarepression@protonmail.com

Ce mail permettra de collecter vos témoignages de verbalisations dans le cadre d'actions militantes à venir.

Pour aider financièrement des personnes verbalisées une caisse de soutien circulera au rassemblement du 23 mai à Valence.

▶ **Pour les prochaines rassemblements :**

Il nous faut être plus organisés pour tenter d'atténuer les coûts (humain et financier) que le gouvernement va tenter de nous imposer dans les semaines ou les mois à venir. Il ne faut pas avoir peur de se rassembler, bien au contraire, le nombre sera un atout et une force. Aussi, côté financier, nous allons nous organiser collectivement pour nous défendre judiciairement et aider financièrement.

Quelques pistes proposées pour la suite :

- L'arrivée : il est primordial d'être très ponctuel lors d'un rassemblement, pas en avance, mais surtout pas en retard.
- Départ : lorsque le mot circule dans la foule et que le consensus semble être acquis, il faudra se dispenser sans attendre. La manière dont la dispersion se fera doit être envisagée dès le départ. Nous avons remarqué que les FDO s'attaquent aux petits groupes ou aux personnes isolées lorsque ceux-ci sont sortis des groupes plus importants. Par exemple : peut-être sera-t-il judicieux d'envisager que les conducteurs aillent discrètement chercher les véhicules et récupèrent leurs passagers sur le lieu de rassemblement ou à proximité. Autre point qu'il faut envisager : le lieu de stationnement de votre véhicule.

Il n'y a pas une règle qui est la bonne, mais des pratiques à adapter en fonction des actions et des rassemblements.

- Se poser la question du comportement qu'on adoptera face à un contrôle d'identité ? Refus collectif ? Acceptation mais sans présenter de papier ? Refus de donner son identité ?
- Filmez filmez filmez. Si un.e camarade est contrôlé.e ou interpellé.e, approchez-vous de la scène autant qu'il vous paraît raisonnable et possible de le faire en fonction de la situation et de vos capacités. Tentez le plus possible de filmer calmement et sans bouger afin que les vidéos soient exploitables. Prenez en vidéo ou photo le RIO ou l'absence de RIO des FDO qui vous approchent. Les photos et les vidéos ont le double intérêt de, parfois, déstabiliser, même imperceptiblement, les FDO, d'empêcher des abus et surtout, ces documents pourront servir en cas de problèmes ultérieurs.
Attention toutefois à la diffusion publique des vidéos. Il nous paraît important, dans tous les cas, de ne publier les vidéos qu'après accord des personnes présentes mais aussi après avoir jugé que les images ne mettaient en danger personne (on a déjà vu des verbalisations pour participation à manifestation non déclarée grâce à des reconnaissances sur images publiées dans les réseaux)
- Tenir au courant l'équipe juridique d'éventuelles arrestations/Garde à vue/contraventions (donner le tel de la Legal).

Pour la liberté d'expression, pour la défense des services publics, pour une société solidaire, écologique, collaborative, pour ne pas retourner dans l'anormal, sans crainte, avec détermination, nous relayons l'appel de nombreuses organisations et de nombreux collectifs à un rassemblement statique et individuel ce samedi 23 mai à 14h au champ de Mars à Valence.

Le collectif des verbalisés et révoltés du 16 mai

► A lire aussi des témoignages individuels :

- [Valence : amende 135 Euros pour avoir soutenu les personnels hospitaliers](#)
- [La dictature en marche... // Témoignage d'un retour de rassemblement de soutien aux soignant.e.s à Valence](#)
- Un témoignage reçu : « Suite à un rassemblement de soutien pour le personnel soignant, une partie des participants ont été verbalisés. Une fois le rassemblement terminé, nous sommes tous partis rejoindre nos véhicules. La voiture la plus proche de l'hôpital se retrouve isolée, un fourgon de la police nationale arrive et contrôle les occupants du véhicule. Voyant cela, nous décidons de les rejoindre par solidarité. M., C., R. et moi traversons la rue. La bac s'arrête au passage piéton. Nous allons nous poser à l'arrêt de bus. De cette même voiture qui s'était arrêtée, 5 policiers de la bac sortent, se dirigent vers nous et nous demandent nos pièces

Verbalisations du 16 Mai à l'hôpital de Valence

d'identité. Lorsque nous demandons le motif, on nous dit d'abord « participation à une manifestation non déclarée », nous signifions qu'il s'agissait d'un rassemblement et on nous répond que les rassemblements de plus de dix personnes sont interdits. Nous avons donc été verbalisés à hauteur de 135 euros chacun. Par ironie, en retournant au véhicule, un des policiers de la bac nous dit que les sous des amendes sont pour les soignants d'un air moqueur.

De cette journée on retiendra une répression totalement délirante, une police qui s'est transformée en milice. On retiendra aussi cet énorme élan de solidarité qui aura sûrement évité les interpellations des passagers de la voiture contrôlée.